

86 B 289
MAI 2018
B4536

FINANCIERE VALIM
Société par actions simplifiée
au capital de 605 360 euros
Siège social : 17 rue du Vieux Marché aux Grains
67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG 337 577 431

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 SEPTEMBRE 2018**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2018

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2018 s'élevant à -748 444,97 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-748 444,97 euros
Report à nouveau antérieur :	-1 660 280,41 euros
Au compte "report à nouveau" S'élevant ainsi à -2 408 725,38 euros	-748 444,97 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 septembre 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Pamela OUSSADON



HLB



COFIME SA - 10 Rue du Parc - 67205 OBERHAUSBERGEN
Tél. : 03 88 56 92 70 - Fax : 03 88 56 92 78
E-mail : hlbcofime.ober@hlb-cofime.com
www.hlb-groupecofime.com

Pour copie certifiée conforme
(signature)

[Signature]
Copie certifiée conforme

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

SAS FINANCIERE VALIM

17 RUE DU VIEUX MARCHE AUX GRAINS

67000 STRASBOURG

Siret : 33757743100022

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

COMPTES ANNUELS

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2018	Net 31/03/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	14 000	5 413	8 587	9 520
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	350 999	344 279	6 720	27 459
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	142 170	6 343	135 827	131 327
Créances rattachées aux participations	791 773		791 773	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	60		60	60
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 299 002	356 035	942 967	168 366
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	20 335 834		20 335 834	14 012 033
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 100		1 100	18 375
Autres créances	590 313		590 313	91 084
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	740 555		740 555	1 859 775
Charges constatées d'avance (3)	15 914		15 914	8 167
TOTAL ACTIF CIRCULANT	21 683 717		21 683 717	15 989 434
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	22 982 719	356 035	22 626 684	16 157 800
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

CAPITAUX PROPRES		
Capital	605 360	605 360
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	15 526	15 526
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	60 536	60 536
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 446 816	4 446 816
Report à nouveau	-1 660 280	-1 225 649
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-748 445	-434 631
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 719 512	3 487 957
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	839	491
Emprunts et dettes financières diverses (3)	19 008 182	12 128 261
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	861 510	511 526
Dettes fiscales et sociales	36 641	49 459
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		106
TOTAL DETTES	19 907 172	12 689 843
Ecart de conversion passif		
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	19 907 172	12 689 843
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	839	491
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/03/2018	31/03/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				11 278 283
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	402 098		402 098	431 851
Chiffre d'affaires net	402 098		402 098	11 710 134
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			1 236	3 200 000
Autres produits			295	2 942
Total produits d'exploitation (I)			403 629	14 913 077
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				14 335 291
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			32 967	415 990
Impôts, taxes et versements assimilés			5 684	6 739
Salaires et traitements			208 141	210 487
Charges sociales			82 512	82 572
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			25 483	35 012
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			4 896	25 055
Total charges d'exploitation (II)			359 682	15 111 145
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			43 947	-198 068
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			67 793	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				362
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				5 000
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			67 793	5 362
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			224 549	221 149
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			224 549	221 149
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-156 756	-215 787
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-112 810	-413 855

Compte de résultat

Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	4 266	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 541	14 311
Sur opérations en capital	637 360	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		6 485
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	67 793	362
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Annexe légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS FINANCIERE VALIM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018, dont le total est de 22 626 684 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 748 445 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 15 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est

Règles et méthodes comptables

ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks correspondent à des immeubles acquis en vue de réaliser des opérations de marchand de biens ou de produire des immeubles réputés neufs (Ilôt du Printemps).

Les immeubles en stock au 31 mars 2018 sont valorisés à hauteur de 20 335 834 euros.

La valorisation des immeubles englobe le prix d'achat des immeubles, les frais d'acquisition, les travaux réalisés depuis l'acquisition. Les frais financiers relatifs à l'opération de promotion immobilière du Printemps ont été inscrits en charges.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 5 947 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

- Opération de promotion immobilière Kellermann (Printemps) :

Les travaux de construction de l'immeuble ont réellement démarré fin 2016.

Le prix de revient de l'immeuble en cours de construction s'établit à 20003034 euros à fin mars 2018.

Aucune provision pour pertes à terminaison de ce chantier ne s'impose à la fin de l'exercice 2017/2018;

- Droits à DIF non recensés au 31 mars 2018 car non significatifs en valeur absolue

- Honoraires payés au commissaire aux comptes pour l'accomplissement de sa mission légale relative à l'exercice clos le 31 mars 2017 : 9000 euros hors taxes

- Aucun crédit promoteur ou autre n'ayant été sollicité pour financer l'opération de promotion immobilière Kellerman, la société n'a aucune dette vis-à-vis des banques et aucun engagement financier à leur égard.

- Dette actuarielle des indemnités de fin de carrière pour un départ à l'initiative des salariés à 62 ans estimée en mars 2017 à 8077 euros. Compte tenu du caractère non significatif de cet engagement, aucune révision de la dette n'a été effectuée en mars 2018.

- Prise de participation de 45% dans la Sarl 5I-MAB, elle-même associée à 10% dans la Sci Palais de la Bière

- Rachat de 50% des créances détenues par la société 2I-MA dans la société 5I-MAB pour 1377478 euros; ces créances rachetées ayant fait l'objet d'un abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune à hauteur de 637360 euros.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	14 000			14 000
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	308 090	3 811		311 900
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	39 098			39 098
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	361 188	3 811		364 999
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	137 670	796 273		933 943
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	60			60
Immobilisations financières	137 730	796 273		934 003
ACTIF IMMOBILISE	498 918	800 084		1 299 002

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Centres financiers	Centres de bilan	Centres de bilan	Centres de bilan
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL DIJON EXPANSION 75013 PARIS	7 628	-5 364	50,00	58 407
SARL 5I-MAB 31000 TOULOUSE	10 000	-249 492	45,00	-37 287

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable	Valeur comptable	Montant des provisions	Centres de bilan	Dividendes en attente
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	120 827	120 827	791 773		25 000
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises	21 343	15 000			
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	4 480	933		5 413
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	286 150	22 017		308 167
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	33 579	2 533		36 112
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	324 209	25 483		349 692
ACTIF IMMOBILISE	324 209	25 483		349 692

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 399 161 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	31/03/2017	31/03/2018	31/03/2018
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	791 773		791 773
Prêts			
Autres	60		60
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 100	1 100	
Autres	590 313	590 313	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	15 914	15 914	
ETAT-PRODUITS A RECEVOIR			12 415
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	31/03/2018
ETAT-PRODUITS A RECEVOIR	12 415

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 605 360,00 euros décomposé en 37 835 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 19 907 172 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	839	839		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	140	140		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	861 510	861 510		
Dettes fiscales et sociales	36 641	36 641		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	19 008 042	19 008 042		
Produits constatés d'avance				
Total	19 907 172	19 907 172		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	19 008 042			

Notes sur le bilan

Charges à payer

FOURN.FACT NON PARVENUES	13 983
INTERETS COURUS A PAYER	839
Associés - intérêts courus	670 042
DETTES PR POUR CONGES A PAYER	11 773
Charges sociales congés payés	5 101
ORG SOC-CHARGES A PAYER	535
ETAT-CHARGES A PAYER	1 382

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges Financières	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	15 914		

 **Autres informations****Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 mars 2018

FINANCIERE VALIM SAS
17 rue du Vieux Marché aux Grains
67000 STRASBOURG

Messieurs les Actionnaires,

Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société FINANCIERE VALIM SAS relatifs à l'exercice clos au 31 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

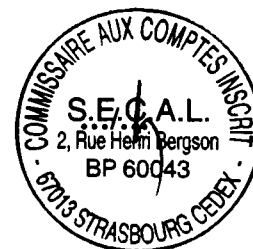
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

L'évaluation des titres de participations détenus et des créances rattachées. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation est fondée sur l'obtention des bilans des filiales et sur la vérification de l'information donnée dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications du rapport de gestion et des documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport du Président



Responsabilités de la Direction et des organes mentionnés à l'article L.823-16 du Code de Commerce

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code du commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Strasbourg, le 13 septembre 2018



Michaël GARNIER
Commissaire aux Comptes

SECAL SA
Commissaire aux Comptes
Titulaire du Mandat



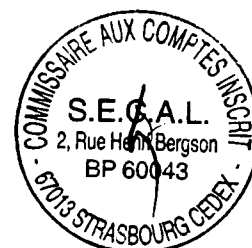
Jean-Luc MOHR
Président du Directoire

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

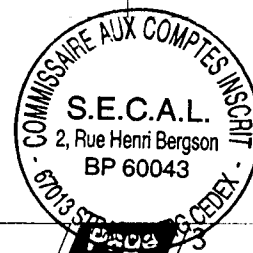
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou en refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



ANNEXES

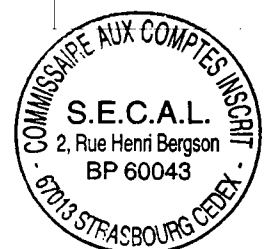
Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2018	Net 31/03/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	14 000	5 413	8 587	9 520
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	350 999	344 279	6 720	27 459
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	142 170	6 343	135 827	131 327
Créances rattachées aux participations	791 773		791 773	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	60		60	60
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 299 002	356 035	942 967	168 366
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	20 335 834		20 335 834	14 012 033
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 100		1 100	18 375
Autres créances	590 313		590 313	91 084
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	740 555		740 555	1 859 775
Charges constatées d'avance (3)	15 914		15 914	8 167
TOTAL ACTIF CIRCULANT	21 683 717		21 683 717	15 989 434
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	22 982 719	356 035	22 626 684	16 157 800
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan passif

	31/03/2018	31/03/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	605 360	605 360
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	15 526	15 526
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	60 536	60 536
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 446 816	4 446 816
Report à nouveau	-1 660 280	-1 225 649
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-748 445	-434 631
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 719 512	3 467 957
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	839	491
Emprunts et dettes financières diverses (3)	19 008 182	12 128 261
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	861 510	511 526
Dettes fiscales et sociales	36 641	49 459
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		106
TOTAL DETTES	19 907 172	12 689 843
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	22 626 684	16 157 800
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	19 907 172	12 689 843
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	839	491
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



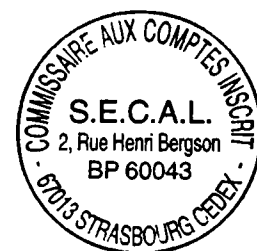
Compte de résultat

	France	Exportations	31/03/2018	31/03/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				11 278 283
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	402 098		402 098	431 851
Chiffre d'affaires net	402 098		402 098	11 710 134
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			1 236	3 200 000
Autres produits			295	2 942
Total produits d'exploitation (I)			403 629	14 913 077
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				14 335 291
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			32 967	415 990
Impôts, taxes et versements assimilés			5 684	6 739
Salaires et traitements			208 141	210 487
Charges sociales			82 512	82 572
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			25 483	35 012
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			4 896	25 055
Total charges d'exploitation (II)			359 682	15 111 145
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			43 947	-198 068
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			67 793	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				362
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				5 000
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			67 793	5 362
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			224 549	221 149
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			224 549	221 149
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-156 756	-215 787
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-112 810	-413 855



Compte de résultat

	31/03/2018	31/03/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	4 266	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	4 266	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 541	14 311
Sur opérations en capital	637 360	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	639 901	14 311
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-635 635	-14 311
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		6 465
Total des produits (I+III+V+VII)	475 688	14 918 439
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 224 133	15 353 070
BENEFICE OU PERTE	-748 445	-434 631
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	67 793	362
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



ANNEXE LEGALE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS FINANCIERE VALIM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018, dont le total est de 22 626 684 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 748 445 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 15 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est



Règles et méthodes comptables

ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks correspondent à des immeubles acquis en vue de réaliser des opérations de marchand de biens ou de produire des immeubles réputés neufs (Ilôt du Printemps).

Les immeubles en stock au 31 mars 2018 sont valorisés à hauteur de 20 335 834 euros.

La valorisation des immeubles englobe le prix d'achat des immeubles, les frais d'acquisition, les travaux réalisés depuis l'acquisition.

Les frais financiers relatifs à l'opération de promotion immobilière du Printemps ont été inscrits en charges.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 5 947 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

- Opération de promotion immobilière Kellermann (Printemps) :

Les travaux de construction de l'immeuble ont réellement démarré fin 2016.

Le prix de revient de l'immeuble en cours de construction s'établit à 20003034 euros à fin mars 2018.

Aucune provision pour pertes à terminaison de ce chantier ne s'impose à la fin de l'exercice 2017/2018;

- Droits à DIF non recensés au 31 mars 2018 car non significatifs en valeur absolue

- Honoraires payés au commissaire aux comptes pour l'accomplissement de sa mission légale relative à l'exercice clos le 31 mars 2017 : 9000 euros hors taxes

- Aucun crédit promoteur ou autre n'ayant été sollicité pour financer l'opération de promotion immobilière Kellerman, la société n'a aucune dette vis-à-vis des banques et aucun engagement financier à leur égard.

- Dette actuarielle des indemnités de fin de carrière pour un départ à l'initiative des salariés à 62 ans estimée en mars 2017 à 8077 euros. Compte tenu du caractère non significatif de cet engagement, aucune révision de la dette n'a été effectuée en mars 2018.

- Prise de participation de 45% dans la Sarl 5I-MAB, elle-même associée à 10% dans la Sci Palais de la Bière

- Rachat de 50% des créances détenues par la société 2I-MA dans la société 5I-MAB pour 1377478 euros; ces créances rachetées ayant fait l'objet d'un abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune à hauteur de 637360 euros.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	14 000			14 000
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	308 090	3 811		311 900
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	39 098			39 098
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	361 188	3 811		364 999
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	137 670	796 273		933 943
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	60			60
Immobilisations financières	137 730	796 273		934 003
ACTIF IMMOBILISE	498 918	800 084		1 299 002



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

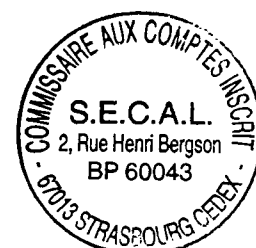
Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SARL DIJON EXPANSION 75013 PARIS	7 628	-5 364	50,00	58 407
SARL 5I-MAB 31000 TOULOUSE	10 000	-249 492	45,00	-37 287

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)	120 827	120 827	791 773		25 000
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises	21 343	15 000			
- Autres participations étrangères					



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	4 480	933		5 413
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	286 150	22 017		308 167
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	33 579	2 533		36 112
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	324 209	25 483		349 692
ACTIF IMMOBILISE	324 209	25 483		349 692



Notes sur le bilan

Actif circulant

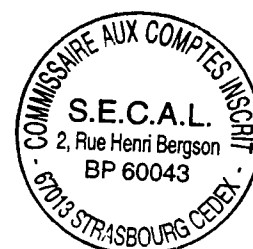
Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 399 161 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	791 773		791 773
Prêts			
Autres	60		60
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 100	1 100	
Autres	590 313	590 313	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	15 914	15 914	
Total	1 399 161	607 328	791 833
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
ETAT-PRODUITS A RECEVOIR	12 415
Total	12 415



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 605 360,00 euros décomposé en 37 835 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 19 907 172 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	839	839		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	140	140		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	861 510	861 510		
Dettes fiscales et sociales	36 641	36 641		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	19 008 042	19 008 042		
Produits constatés d'avance				
Total	19 907 172	19 907 172		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	19 008 042			



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURN.FACT NON PARVENUES	13 963
INTERETS COURUS A PAYER	839
Associés - intérêts courus	670 042
DETTES PR POUR CONGES A PAYER	11 773
Charges sociales congés payés	5 101
ORG SOC-CHARGES A PAYER	535
ETAT-CHARGES A PAYER	1 382
Total	703 635

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	15 914		
Total	15 914		



Autres informations**Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

